



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17008541

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **03 JAN. 2017**

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0821.581.189

Dénomination

(en entier) : **BE GENIUS**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **Rue du Fond de Nismes, 22 à 5170 Profondeville**

Objet de l'acte : **TRANFERT DU SIEGE SOCIAL**

Extrait de l'assemblée Générale Extraordinaire du 01/12/2016

Ordre du jour : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Tous les associés étant présents, l'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2016 est valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour :

-le transfert du siège social, à dater du jour à l'adresse : **Rue Croix d'Alfaux, 8 à 5530 Godinne**

La séance est ouverte à 08h00 sous la présidence de Monsieur Michaël Gillis

La liste des présences est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée approuve les points prévus à l'ordre du jour :

-le transfert du siège social, à dater du jour à l'adresse : **Rue Croix d'Alfaux, 8 à 5530 Godinne**

La séance est levée à 8h15.

Fait à Godinne, le 01/12/2016

Michaël Gillis
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature